



Communiqué de presse

## - Recensement de la population d'Ambert - Plus que quelques jours pour répondre au questionnaire

Le recensement de la population d'Ambert entre dans la dernière ligne droite : Ambertoises et Ambertois ont jusqu'au **samedi 17 février dernier délai, pour faire parvenir leur questionnaire complété.**

Les 15 agents recenseurs, recrutés par la Mairie d'Ambert et chargés de rencontrer chacun des habitants de la commune, secteur par secteur, continuent leur travail de prise de contact et de relance, si nécessaire.

Pour mémoire, l'agent recenseur est chargé de vous remettre une notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra le questionnaire papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. **L'agent peut vous aider dans vos démarches, quelle que soit la solution de recensement choisie.**

### **Pour faciliter le travail des agents, merci de répondre au plus vite !**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur «*Accéder au questionnaire en ligne*». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider à compléter ces documents si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également envoyer les documents complétés à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



*Pour tout renseignement complémentaire concernant le recensement de la population, les habitants d'Ambert peuvent s'adresser à l'agent en charge de leur secteur.*

*Ils peuvent également prendre contact avec la Mairie d'Ambert au 04.73.82.07.60.*